

**Éclairage public**

La commune de Buhl continue à se doter de lumières LED afin de répondre aux normes contre la pollution lumineuse et diminuer fortement la consommation énergétique passant ainsi de 100 W à 20 W.

Un premier tronçon a été équipé du monument aux morts vers la rue St Gangolf.

En 2022, 80 luminaires seront remplacés (secteur rue de la Gare, Neubruck, Prés, porte de Buhl, Rimlishof, Parc de la Vallée). Un programme d'investissement étalé sur les 4 prochaines années est en cours d'étude par les services techniques de Buhl.

La réflexion sur l'éclairage public est complexe et il faut conjuguer à la fois contraintes techniques, budgétaires, sécuritaires et environnementales.

Nous aurons l'occasion de revenir vers vous sur cette problématique, en vous faisant participer à cette réflexion. Une consultation citoyenne qui vous exposera plusieurs possibilités d'adaptation de notre éclairage public sur le cours et moyen terme sera organisée.

**Recrutement**

Vous avez fait votre service militaire, vous avez pris part à des opérations extérieures, vous vous êtes engagés au service de l'état : policiers, gendarmes, pompiers, douaniers..., vous êtes une personne qui partage nos valeurs : action sociale, défense des droits, civisme, mémoire, vous êtes veuf ou veuve d'Ancien Combattant, vous voulez vous investir dans une association combattante au passé prestigieux et centenaire mais toujours jeune.

Pour nous rejoindre, contactez le :  
Siège départemental de l'UNC :  
3, avenue de Lattre de Tassigny 68000 Colmar  
Tél. 03 89 23 66 80 (le lundi et jeudi)  
Email : unc68@wanadoo.fr



**Banque alimentaire**

La banque alimentaire du Haut-Rhin organise sa collecte annuelle. Vous pouvez soutenir cette action en déposant vos denrées à Buhl du 22 au 27 novembre 2021:

- A la mairie
  - Au Carrefour Express
- Chaque mois, par ses dons alimentaires, la banque alimentaire soutient 12 000 personnes en situation de précarité.



**Un nouveau curé**

Arrivée du Père Hammel, nouveau curé de la communauté de paroisse du Haut-Florival

C'est le 26 septembre qu'a eu lieu la célébration d'installation du nouveau prêtre de la communauté de paroisse St Pirmin du Haut-Florival qui comprend les 7 paroisses de la vallée (Sengern, Linthal, Lautenbach-Zell, Lautenbach, Schweighouse, Murbach et Buhl).

Le **Père Mathieu HAMMEL** s'est installé au presbytère de Buhl. Agé de 44 ans, originaire du Sundgau, il a passé les 6 dernières années à Huningue dans la communauté de paroisse de l'Eau Vive. Le Maire, Yves Coquelle, lui a souhaité la bienvenue dans notre commune en lui offrant un exemplaire du livre de Buhl.



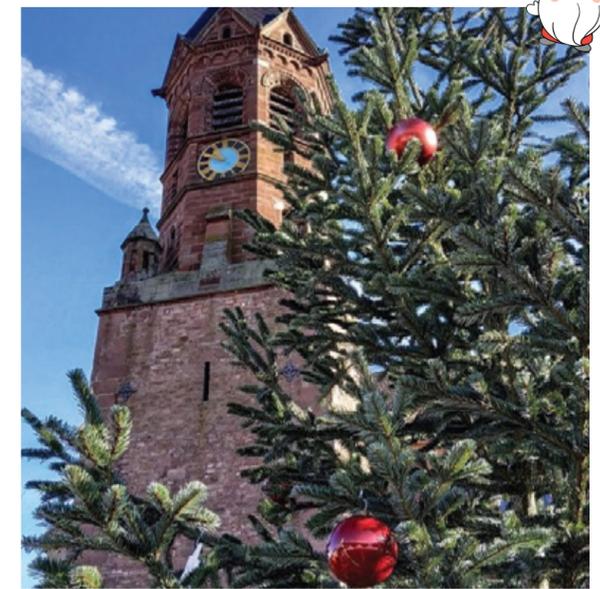
**Fête des Aînés**

Elle se déroulera le dimanche 12 décembre 2021 à partir de 14h30. Les personnes concernées seront destinataires d'une invitation au courant du mois de novembre.

**MARCHÉ DE L'AVENT / 20 ET 21 NOVEMBRE 2021**  
28 exposants - Organisé par la Commune de Buhl

**Samedi 20 novembre 2021**

Ouverture continue de 14h à 19h  
A **17h inauguration et illumination du Grand Sapin.**  
Animation par l'ensemble vocal Crescendo.



**Fenêtres de Noël**

Suite au vif succès de la 1ère édition, le Conseil Communal des Jeunes vous proposera à nouveau de participer au concours des fenêtres de Noël au courant du mois de décembre. Retrouvez prochainement toutes les informations sur facebook, infos commune ou le site internet de la ville.

**FÊTE DE LA SAINT NICOLAS / SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021**  
Organisée par l'OMSC de Buhl

Petits et grands, nous vous donnons **rendez-vous à 17h30 sur la place du Marché pour venir à la rencontre du Saint-Nicolas !**

Procession aux flambeaux (vente sur place) vers la place de l'église.  
Arrivée de Saint Nicolas et du Hanstrapp sur la place.  
Chants par les enfants et la chorale Crescendo. Découpe et distribution de grands manalas réalisés par nos trois artisans boulangers Stein, Claudia et Thiebaut et Fabiopain.  
Distribution de friandises, de mandarines et de chocolat chaud aux enfants et vente de vin chaud aux adultes...

**Dimanche 21 novembre 2021**

Ouverture continue de 14h à 19h  
Nos exposants vous proposeront des objets d'artisanat, de décoration, (bougies, boules de Noël, couronnes de l'Avant), des cartes de voeux, des bijoux fantaisies et de nombreuses autres idées cadeaux.

Le restaurateur et les artisans locaux vous proposeront des stands de petite restauration avec : mauricettes, tartes flambées, marrons chauds, manalas, pâtisseries, confiseries, miels, vin chaud, crêpes, bière de Noël... qui pourront être dégustés sur place.

Durant toute la durée du marché venez profiter de la vente de sapins de Noël.

Une tombola organisée par le Conseil Communal des jeunes vous sera proposée.

**Animation gratuite « La Minute Textile »**

Une paire de ciseaux, de la colle, une carte postale collector, un morceau d'étoffe de Noël et le tour est joué ! Vous pourrez en quelques minutes confectionner une carte postale textile à envoyer à vos amis ou à votre famille. Une carte postale ouverte et différents tissus vous seront offerts.



**PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

**Un nouveau médecin**

Après plus d'un an, de nombreuses démarches entreprises par la municipalité, quelques pistes malheureusement non concrétisées, Marianne Loewert, Adjointe en charge de ce dossier a vu sa persévérance récompensée. En effet, un nouveau médecin viendra s'installer dans le cabinet médical, au côté d'Anne SCHREIBER à compter du 3 janvier 2022. Il s'agit du **Dr Philippe MILLET**, originaire du Nord-Pas-de-Calais. Nous sommes heureux de cette installation qui permettra à tous les habitants de notre vallée, dépourvus de médecin généraliste, d'en retrouver un. Un numéro de téléphone pour les prises de rendez-vous sera disponible à compter du 15 décembre. Il sera communiqué sur l'application « Infos Commune », sur facebook et notre site internet.

**Horaires de consultation :**

Le lundi, mercredi et jeudi : consultation sur rendez-vous de 7h à 8h, consultations libres de 8h à 11h, visites à domicile de 11h à 15h, consultation sur rendez-vous de 15h à 19h  
Mardi : consultations sur rendez-vous de 15h à 18h  
Vendredi : consultation sur rendez-vous de 7h à 8h, consultations libres de 8h à 11h, visites à domicile tout l'après-midi.

**Un nouveau dentiste**

Le cabinet dentaire du **Dr. Jaafare OUAZZANI-CHAHDHI** a ouvert ses portes début septembre au 24 A rue de la Fabrique. Ce professionnel de santé vient compléter l'offre de soins de notre commune et nous lui souhaitons la bienvenue à Buhl.

**Horaires de consultation :**

De 8h30 à 12h et de 14h à 18h (fermé le jeudi).  
Tel : 03 89 28 16 99



**SOMMAIRE**

- Page 2 :** Travaux - aménagement - voirie
- Page 3 :** Citoyenneté
- Page 4 :** Budget / Informations
- Page 5 :** Informations
- Page 6 :** Animations de Noël



### Pont du Cordonnier

Nous avons fait face, durant l'été, à des difficultés et des lenteurs administratives concernant les travaux du pont. Ces dernières sont en passe d'être réglées et les travaux démarreront, finalement, au printemps prochain, les travaux dans les rivières étant interdits pendant la période de fraie.

### Le Rimlishof

La vitesse maximum autorisée sur la route de Murbach (Route Départementale 4011) est actuellement fixée à 70km/h. Cette portion de route, du fait de sa configuration, ne peut être aménagée pour la sécurité des piétons et des cyclistes. Elle dessert la colonie de vacances du Rimlishof et de nombreux piétons l'empruntent pour se rendre au centre de Buhl (écoles, commerces...). Elle est par ailleurs fréquentée par de nombreux cyclistes se rendant à Murbach. Aussi, afin d'accroître la sécurité des usagers, le conseil municipal a décidé de limiter la vitesse à 50km/h sur une portion de la route départementale, et de procéder pour ce faire à la création d'un lieu-dit « Rimlishof ».



### Rond-point - Entrée de Buhl

Pour des raisons de sécurité, d'entretien et de réduction de la vitesse, le rond-point de la tour Eiffel et ses abords vont prochainement être classés en voirie communale. Ce classement aura pour effet de limiter la vitesse à 50km/h par la mise en place de panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération à 50m au-dessus et en-dessous du rond-point.



### La Fibre

Une grande partie des foyers de notre commune est éligible à la fibre depuis le 1er octobre. Certaines habitations et immeubles ne sont pas encore éligibles et nécessitent encore des interventions techniques. Pour le raccordement des « collectifs » (bâtiments de plus de 3 logements), il est impératif que les bailleurs ou syndicats autorisent par convention Rosace à poser le point de mutualisation dans l'immeuble, qu'ils fournissent un diagnostic amiante (pour les immeubles anciens) et qu'ils acceptent le DTI (Dossier Technique d'Intervention). Ces échanges réglementaires, ainsi que les délais pour effectuer les travaux, expliquent que l'ouverture commerciale est malheureusement décalée sur ces bâtiments. Nous vous invitons à tester votre éligibilité sur le lien [www.rosace-fibre.fr/eligibilite](http://www.rosace-fibre.fr/eligibilite)

Suite aux démarchages qui nous ont été rapportés, nous vous informons que :

- La commune ne privilégie et ne donne aucune priorité à un quelconque opérateur.
- Le branchement de votre domicile à la fibre ne vous coûte rien. Ce raccordement est pris en charge par la CCRG et la Région Grand Est. Votre opérateur n'a donc aucun frais de raccordement à vous facturer.

Nous vous conseillons vivement de prendre contact avec votre opérateur via le service client pour vous abonner à la fibre.



### Journée citoyenne

La journée citoyenne a eu lieu le samedi 25 septembre 2021. Un grand merci aux plus de 90 bénévoles qui ont œuvré sur les différents chantiers de la ville préparés par nos services techniques.

Peinture, désherbage, maçonnerie, ramassage de débris, nettoyage et élagage dans la Lauch, désherbage et propreté du cimetière ont été réalisés dans la bonne humeur, la convivialité et sous le soleil.



### Installation du Nouveau Conseil Communal des Jeunes 2021-2023

Les élections du nouveau Conseil Communal des Jeunes ont eu lieu le mardi 12 octobre 2021. Les classes de l'école primaire se sont déplacées en mairie et ont voté comme « les grands » en passant par l'isoloir. A l'issue du scrutin, les 23 candidats qui se sont présentés ont été élus. Cette matinée a également été l'occasion pour les jeunes de découvrir la mairie et ses services et de poser de nombreuses questions au Maire et à la Directrice Générale des Services. Un temps d'échange particulièrement enrichissant pour tous.



Le samedi 23 octobre, le Maire Yves Coquelle accompagné de ses adjoints et des conseillers municipaux de la commission CCJ, ont eu le plaisir de participer à l'installation du nouveau Conseil Communal des Jeunes de Buhl. Les 23 conseillers juniors ont procédé à l'élection du Maire et de 2 adjoints. Après 3 tours de scrutin et de nombreuses candidatures pour le poste, c'est Annaëlle Herrada qui a été élue Maire, à la majorité relative. S'en est suivie l'élection de 2 adjoints. C'est Alicia Gomes qui a été élue pour le groupe "élémentaire" et Simon Fleuret pour le groupe "collège".



Félicitations à tous nos jeunes citoyens qui ne manquent pas d'idées pour notre commune et qui se réuniront régulièrement pour les concrétiser.



### Un point sur les finances et les projets

La situation des finances est tendue mais en cours d'assainissement. Nous avons mis en place les outils pour une meilleure gestion du fonctionnement des services et des comptes de la commune.

Le budget de la commune est équilibré et aucune nouvelle dette n'a été contractée depuis que notre équipe municipale a été élue. La fiscalité quant à elle reste en deçà des moyennes d'autres communes.

Malgré les difficultés nous progressons sur la mise en œuvre de nos engagements. Rien n'est facile, l'administration, les normes, les procédures ...

Les travaux du pont débiteront au printemps 2022 (cf article page2) ; ceux du plateau multisports aussi.

Nous avons également démarré l'étude de l'aménagement du Centre et la sécurisation des déplacements pour les piétons (les enfants des écoles, les cyclistes, etc)



### Révision du Plan local d'urbanisme

Dans le cadre du projet de l'aménagement de l'aire Mathias dans la perspective de créer un ensemble d'habitations, à destination principale de nos seniors, le plan local d'urbanisme (PLU) du secteur doit être modifié.

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG), gestionnaire des PLU communaux organise la mise en œuvre de cette révision. Elle porte sur l'essentiel sur la possibilité de construire, si nécessaire sur deux niveaux au lieu de un actuellement. A ce titre, une enquête publique se déroulera du mercredi 24 novembre au mercredi 5 janvier inclus. Les pièces du dossier seront déposées au siège de la CCRG et à la Mairie de Buhl pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Buhl :

- le mercredi 24 novembre 2021 de 9h à 11h
  - le mardi 21 décembre 2021 de 14h à 16h
  - le mercredi 5 janvier 2022 de 15h à 17h
- et au siège de la CCRG :
- le lundi 6 décembre 2021 de 14h à 16h

### Subventions « verte »

15 subventions pour l'achat de vélos électriques et 2 pour l'installation de panneaux photovoltaïques ont été versées depuis le début de l'opération.

### Zone bleue

Afin de faciliter l'accès aux commerces de la rue de la Gare devant la Mairie, les places de parking sont désormais limitées à 30 mn maximum du mardi au samedi de 7h à 19h et le dimanche de 7h30 à 12h.

